

► ÉDITORIAL

Systeme audiovisuel global d'expression et d'échanges francophones

Le monde n'est pas homogène ; celui de l'audiovisuel, comme tous les autres, non plus.

Ainsi la confrontation des idées et des expériences, la recherche de la maîtrise de l'avènement de sauts qualitatifs inéluctables, deviennent d'une actualité plus brûlante encore. Le CIRTEF se place juste là, dans une approche de solidarité, de mutualisation de moyens et de partenariat Nord-Sud tout en maintenant la veille.

Mais ces exigences sont aussi réelles dans les relations inter-Nord et dans celles inter-Sud, comme l'ont également compris des organisations régionales comme l'UER pour l'Europe, l'UAR pour l'Afrique ou l'ABU pour l'Asie-Pacifique. Sans oublier les organisations de Radios ou de Télévisions de l'espace francophone ayant pour la plupart des relations statutaires avec le CIRTEF.

Ainsi, c'est en période difficile ou de translation des repères qu'il importe plus encore de raffermir ses alliances, d'innover, de développer une capacité d'adaptation, d'éclairer les actions par l'échange d'expériences, la confrontation des situations et des idées, voire des solutions. Avec un réseau Nord-Sud comme le CIRTEF, rendu lui aussi plus pertinent dans ce contexte.

Même si devant la mutation rapide de l'environnement de notre activité, nous pouvons parfois avoir l'impression de parler des mêmes thèmes lors de nos rencontres bien que les contenus abordés et les préoccupations exprimées sur un même sujet changent tout aussi rapidement.

Tout comme tout change nécessairement dans le traitement d'un même thème, la concurrence par exemple, entre une situation de monopole de diffusion ou d'arrivée de chaînes nationales privées ou d'arrivées de chaînes satellitaires ou de bouquets voire d'arrivée de médias du Web.

Et comme il reste toujours des questions fondamentales auxquelles nous devons apporter des réponses grâce à notre réactivité, à notre capacité d'adaptation et à notre recherche de maîtrise de l'avènement de certaines tendances inéluctables de notre activité.

C'est sur ces questions fondamentales que l'OIF et le CIRTEF ont eu à échanger récemment pour reconnaître que les actions envisagées vont dans le bon sens, même s'il faut s'adapter au monde qui change et avoir la capacité de revisiter nos certitudes.

Ces deux organisations ont reconnu que l'espace francophone peut jouer un rôle plus important pour tenir compte des nouveaux moyens de communication et de leur impact sur les modalités de l'expression culturelle (le

numérique et l'audiovisuel ou les nouvelles plates-formes de dissémination par exemple).

En particulier pour les pays en voie de développement, il faut d'abord une politique d'appropriation des technologies de l'Information et de la Communication pour pouvoir renforcer la prise en main globale de ces moyens en Francophonie et renforcer les espaces ou moments communautaires.

L'on doit renforcer ou diversifier nos outils utilisant le numérique et les médias liés à l'Internet ; comme nouvelles opportunités de communication et d'amplification de l'accessibilité pour les médias conventionnels fonctionnels et performants dans l'espace médiatique francophone, en complément mais sans prendre leur place.

En effet, l'audience se fragmente, se répartit sur différents supports et en retour induit un changement de nature de produit adapté à chaque récepteur. Ce qui fait que les médias classiques doivent se diversifier sans pour autant affaiblir « leur fil traditionnel ».

L'OIF accepte d'accompagner le projet du CIRTEF ayant pour objectif : la croissance de l'offre et de la disponibilité de contenus francophones par la mise en œuvre d'un réseau global associant les médias francophones et intégrant le numérique, le multimédia et les nouveaux médias.

Car il a pour fondement des actions que nous avons déjà menées ensemble (archivage numérique, centres du CIRTEF, banque de programmes, échanges de programmes).

En plus d'être en accord avec la stratégie de l'OIF pour, entre autres :

1/ **La transition en cours** vers une société mondiale des savoirs à travers les axes retenus : -- Améliorer la production audiovisuelle des pays francophones du Sud -- Renforcer la modernisation et la professionnalisation des médias francophones.

2/ **L'appropriation des technologies numériques** qui s'articule autour des axes : -- accroître le déploiement et l'intégration de dispositifs d'accès à l'univers numérique -- Accompagner et valoriser l'expression numérique des communautés francophones.

3/ **La nécessité de la mise en place d'infrastructures** pour la préservation des biens culturels, du soutien à l'organisation et à l'animation d'un réseau d'échange d'information et de la mise en œuvre d'actions de concertation dans l'espace francophone ; comme le projet de catalogue numérique en cours d'exécution à l'OIF.

En effet, un système global projeté par le CIRTEF et tenant compte des considérations suivantes, va dans ce sens.

Pour maintenir l'accès pour tous et la diversité de l'offre, pour ne pas dire la diversité culturelle de l'offre, les médias francophones doivent investir les moyens délinéarisés de réception de programmes et d'information et d'offres de contenus multi supports.

Système global partagé qui, au-delà de la conservation/sauvegarde (avec AIMÉ par exemple) permet des opérations d'échange, de mise en commun, de faire ensemble, de création/production/diffusion de contenus culturels, d'utilisation/exploitation/accès interactif selon les moyens et les usages culturels des TIC et des nouveaux médias par chacun et enfin, d'intermédiation/information/communication.

Donc un réseau global d'échanges et d'expression à bâtir ; des contenus numériques associés à des méthodes, amplifiant l'exposition et l'accès, à y installer en permettant l'alimentation continue et leur traitement.

C'est-à-dire, disposer aussi d'un espace de stockage de contenus numériques avec accès direct aux fichiers et des moyens directs d'aide à leur exposition multi supports, multi formats.

Un espace où il sera possible de gérer la documentation en même temps que le document, pour les droits liés à la distribution sur tout réseau ou support par exemple, et d'administrer **les synergies à rechercher avec les plates-formes et moyens déjà déployés par nos membres, et d'autres moyens déjà mis en place.**

C'est aussi en droite ligne des actions menées par l'OIF, le MAE de la France et le CIRTEF pour organiser la sauvegarde (numérisation, restauration) des archives, mémoire audiovisuelle des pays (10.000 heures déjà traitées). Il faut maintenant aller vers l'exposition La valorisation du patrimoine audiovisuel devient conséquente dans la vie des médias et dans leur offre.

C'est ainsi que les moyens de stockage local, de numérisation et de traitements offerts déjà par les systèmes AIMÉ seront réutilisés par le système et mutualisés. Avec un volet formation important.

Développer aussi l'échange en ligne, en cours, de programmes Radio avec un téléchargement. Avec en corrélation un réseau de coproduction et de partage de programmes.

Ce système sera aussi en complément pour certains de ses aspects au projet de catalogue numérique en ligne de l'OIF. Et permettre aussi d'arriver à collecter, archiver, distribuer et mettre systématiquement des programmes à la disposition des Télévisions du Sud pour diffusion sur leur réseau ; en particulier les œuvres qui ont reçu un soutien du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud. **Donc utiliser l'existant et les réalisations pour un saut qualitatif.**

Comme conjuguer Gide au présent et sans conditionnel en disant que : *le présent est plein de tous les avènements car le passé y projette déjà une histoire.*

Guila Thiam

TV5

Reflets Sud

Présentation : Wendy BASHI

Diffusion TV5 Afrique/ Europe : dimanche 11/04/2010

Diffusion TV5 France-Belgique-Suisse : samedi 10/04/2010

« **Aminata rencontre Aminata** »

SENEGAL

Aminata Badji est l'aînée d'une famille de sept enfants. Elle a vingt quatre ans. Elle est née à Dakar au Sénégal et à l'âge d'un an, avec sa mère, elle a rejoint son père Sidy qui s'était installé à Cherbourg quelques mois auparavant.



De son pays et de sa famille d'origine, Aminata ne connaît pas grand chose, alors elle a décidé de retourner à Finthiock, le petit village de Casamance où vivent aujourd'hui l'essentiel des membres de sa famille, notamment sa grand-mère dont elle porte le prénom : Aminata.

« **Aminata rencontre Aminata** » est un documentaire qui met en avant la problématique de la double appartenance culturelle d'Aminata à l'occasion de son voyage vers son pays d'origine.

Réalisation : Jean-Jacques LION

EN BREF



Institutionnel

Radio Canada International dispose d'un tout nouveau portail Internet. Le nouveau site reflète la nature multiculturelle de la chaîne et permet de mieux soutenir la participation citoyenne, en particulier celle des nouveaux arrivants du Canada. Pour plus de détails, visitez www.rcinet.ca

Isabel Hardy (SRC)

« FEMMES BATTANTES »

Le CIRTEF a prêté les DVD de la série « **Femmes battantes** » pour une diffusion du documentaire de Florentine Yaméogo (RTB-Burkina Faso) « **Message d'espoir** » lors du 1^{er} Festival Mots et Images organisé par la Médiathèque Municipale de Sospel (France). Cette projection a été suivie d'un débat sur la femme et sa condition, l'évolution de son statut, ses acquis, ses combats passés et à venir. Débat animé par **Catherine Noyer** et **Hubert Schiling**.

La Commission des Finances et le Bureau de Direction du CIRTEF

C'est à l'invitation de Monsieur **VU Van Hièn**, Directeur général de la Voix du Vietnam (VOV) et Président du CIRTEF, que se réuniront les membres de la Commission des Finances et du Bureau de Direction les 26 et 27 avril à Hanoï.